



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Le 28 novembre 2024

COMMUNIQUE DE PRESSE

Echanges sur la réorganisation de l'offre de soins dans le sud Haute-Marne : nouvelle rencontre entre l'ARS Grand Est et une délégation de membres d'Égalité Santé

Ce jeudi 28 novembre 2024, à Chaumont, la Directrice Générale de l'ARS Grand Est a rencontré les représentants de l'association d'Égalité-Santé dans le cadre d'un échange sur la modernisation de l'offre de soins dans le sud haut-marnais. Cette nouvelle rencontre reflète l'engagement à poursuivre un dialogue ouvert et constructif autour de ce projet structurant pour le territoire.

Lors de cette rencontre, la Directrice Générale a pris connaissance des arguments et propositions de l'association et a tenu à réaffirmer les objectifs et les fondements du projet : offrir une organisation de soins adaptée, accessible et pérenne pour répondre aux besoins des habitants de ce territoire. La population du sud Haute-Marne bénéficiera ainsi d'une coordination optimisée entre les trois hôpitaux de Chaumont, Langres et Bourbonne-les-Bains, avec un appui renforcé du CHU Dijon Bourgogne.

Un projet durable et adapté aux besoins du territoire

La réorganisation de l'offre de soins dans le sud Haute-Marne repose sur des constats partagés : une démographie départementale en diminution, un vieillissement important de la population, et la nécessité d'une offre médicale pérenne et conforme aux normes de qualité et de sécurité.

Ce projet structurant prévoit :

- La reconstruction de deux hôpitaux modernes : l'un à Langres et l'autre à Chaumont ; les bâtiments actuels, inadaptés aux pratiques médicales modernes, laisseront place à des structures repensées pour améliorer les conditions de prise en charge des patients et les conditions de travail des équipes soignantes ;
- La rénovation de l'hôpital de Bourbonne-les-Bains pour le positionner comme centre de référence en médecine physique et de réadaptation (MPR) ;
- Une offre graduée et cohérente de soins, articulée avec les établissements du territoire et le CHU de Dijon, établissement de recours.

Une large concertation et un soutien significatif

La Directrice Générale a rappelé que, depuis 2021, une démarche de concertation ambitieuse a permis de mobiliser les professionnels de santé du territoire au travers de 16 ateliers thématiques, de nombreuses réunions publiques et d'échanges réguliers avec les élus locaux, les associations et les usagers.

Elle a souligné l'ampleur du soutien qui porte ce projet d'avenir : un engagement fort de l'État, validé par plusieurs Ministres de la Santé successifs, un appui des collectivités locales et territoriales, mobilisant ensemble une enveloppe de 140 millions d'euros pour garantir sa mise en œuvre.

En évoquant les prochaines étapes, elle a précisé que dès lors que les projets architecturaux seront finalisés, les travaux débiteront comme prévu en 2026, avec une ouverture des nouveaux établissements prévue pour 2028 et 2029.

Contact presse

ARS Grand Est : ars-grandest-presse@ars.sante.fr